



Animatrice référente

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
07.61.82.30.33
a.penant@terresinovia.fr

Animatrice suppléante

Gwénola RIQUET
TERRES INOVIA
07.72.66.97.57
g.riquet@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



En raison de la situation sanitaire actuelle (Coronavirus) et des mesures de limitation des déplacements professionnels, la production des BSV pourrait être perturbée. Nos équipes font le nécessaire pour maintenir les éditions habituelles, parfois appuyées par moins d'observations qu'à l'accoutumée. Le BSV Protéagineux intégrera des éléments contextuels et d'information afin de vous aider au mieux dans l'observation de vos parcelles.

Merci à tous les observateurs qui assurent le suivi du réseau en cette période de confinement.

L'essentiel de la semaine

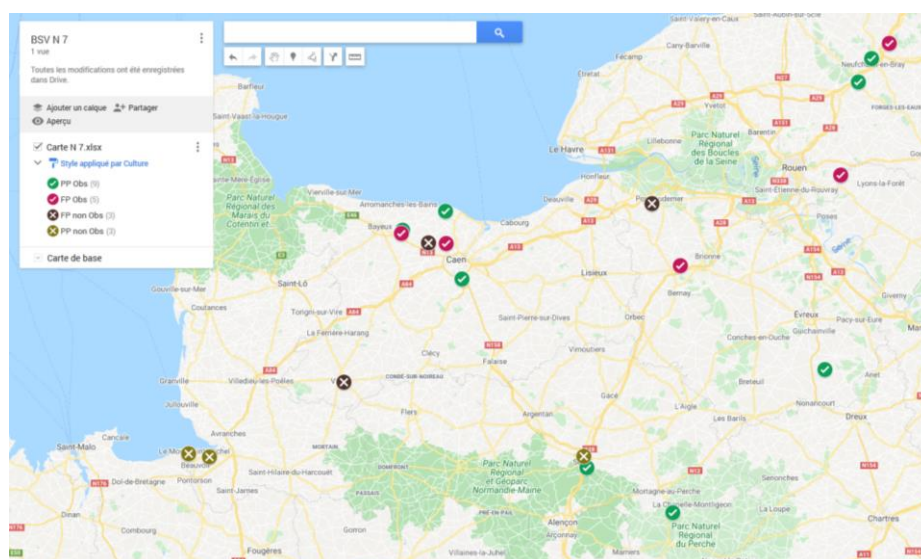
Les pois et féverole de printemps atteignent le stade 2-4 feuilles. Les sitones sont très actifs dans les parcelles – à surveiller.

La présence très précoce de pucerons verts dans les parcelles de pois de printemps est également à surveiller.

Le réseau d'observation

12 parcelles de pois de printemps et 8 parcelles de féveroles de printemps constituent actuellement le réseau BSV protéagineux en Normandie.

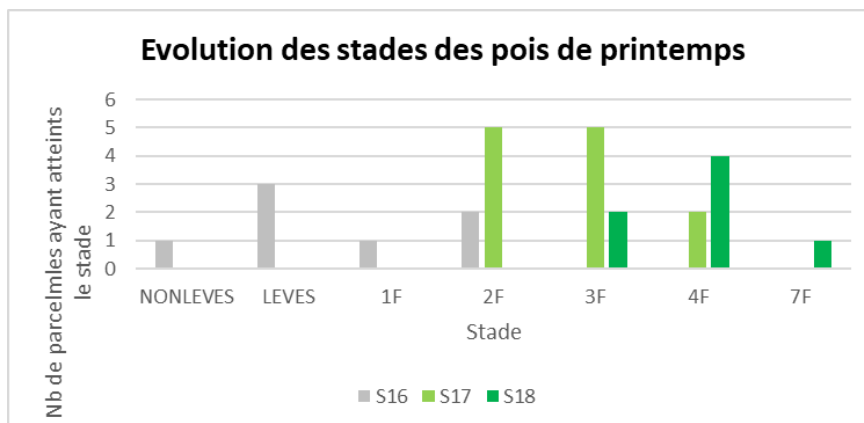
Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 9 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féveroles de printemps.



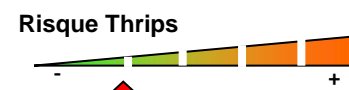
Pois de printemps

Stades

Les pois de printemps sont entre le stade 3 feuilles et 7 feuilles pour les parcelles les plus développées. Les pluies ont permis une reprise de croissance dynamique.



Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)



Observations

Le présence de thrips est observé sur 1 parcelles de pois de printemps au stade 4 feuilles, à la note de 1 thrips par plante en moyenne (Calvados).

Période de risque

Pois de printemps : la période de risque pour le thrips s'étend de **la levée au stade 6 feuilles**. Il n'y a plus de risque au-delà de ce stade.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **en moyenne 1 thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois le thrips, même en grand nombre, n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente liée notamment à de mauvaises conditions climatiques.

Il n'a jamais été observé de dégât de thrips sur **féverole de printemps**.

Analyse de risque

Le risque est globalement faible pour les pois de printemps.

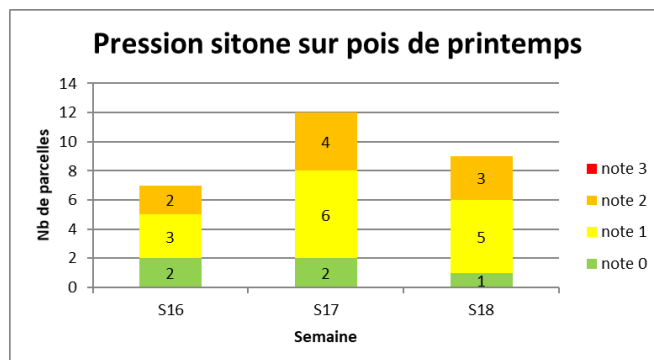
Les parcelles de **pois de printemps** sont dans la période de risque, mais les insectes sont peu présents dans les parcelles. De plus les pluies sont défavorables à leur activité.

Sitone du pois (*Sitona lineatus*)



Observations

La présence de sitones est observée sur huit parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 4 encoches par plante) pour cinq parcelles (Orne, Seine Maritime et Calvados), et de 2 (5 à 10 encoches par plante) pour trois parcelles (Eure, Calvados et Orne).



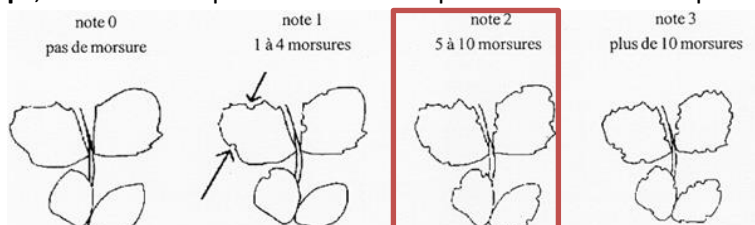
Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles** pour le pois et la féverole de printemps.

Seuil indicatif de risque

Sur **pois de printemps**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles pour le pois de printemps.

Sur **féverole de printemps**, le seuil de risque est atteint lorsque toutes les feuilles portent des encoches.



Analyse de risque

Le risque est moyen.

La pression sitone a légèrement diminué.

Les parcelles de **pois de printemps** sont dans la période de risque, mais les pluies annoncées sont moins favorables à leur activité.

Les parcelles de pois de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance de la présence de sitones jusqu'au stade 6 feuilles.

Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)



Observations

La présence de pucerons est observée sur quatre parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) pour deux parcelles (Calavdos et Eure), de 2 (11 à 20 pucerons par plante) pour une parcelle (Orne), et de 3 (21 à 40 puerons par plantes) par une parcelle (Orne).

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison (soit le stade FSLA)**.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **20 à 30 de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires (coccinelles, syrphes), renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

De manière générale, le puceron vert doit être observé entre les stades début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison).

Dans le contexte de l'année, les pucerons sont déjà présents dans des parcelles où les pois sont très peu développés. Cette arrivée précoce est exceptionnelle car le puceron arrive généralement vers le début de la floraison.

Le puceron peut causer des dégâts directs en piquant le végétal pour se nourrir de sève. Il est également vecteur de viroses. Si les pois « végètent » (notamment en raison de la sécheresse), la nuisibilité est exacerbée. Il n'existe pas de seuil pour des stades aussi précoces et le seuil habituellement retenu pour la floraison est trop élevé pour ce niveau de nuisibilité.

A partir de la floraison le seuil indicatif de risque est de 20-30 pucerons.

Ce seuil est à adapter à un niveau de lutte. C'est la raison pour laquelle, un seuil de 10 pucerons par plante peut être retenu dans le cas d'une lutte à efficacité partielle.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

Autres ravageurs

Des dégâts d'oiseaux sont signalés

Maladies du pois protéagineux

Aucune maladie n'est signalée sur les parcelles de pois de printemps suivies au sein du réseau.

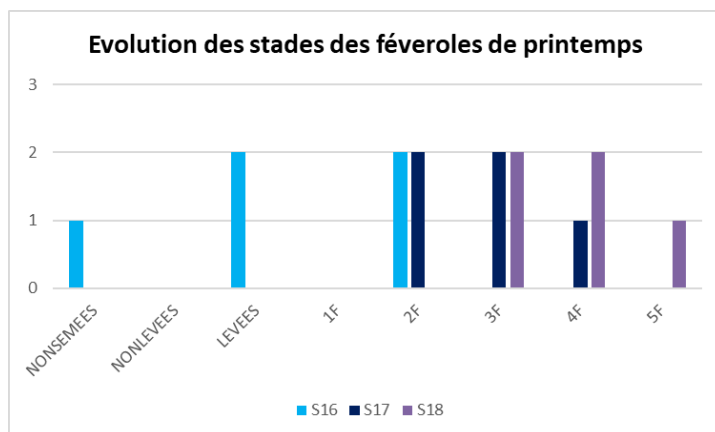


François D'Hubert – CA76

Féveroles de printemps

Stades

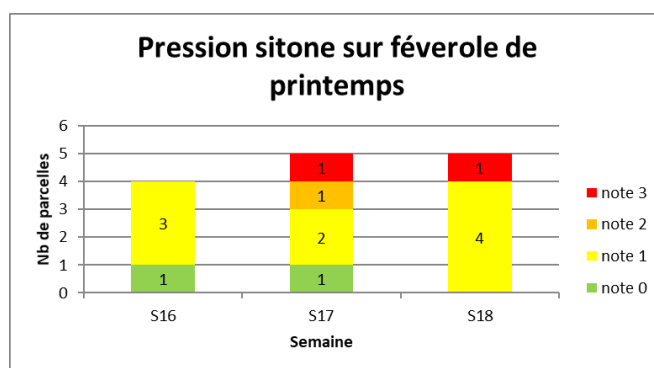
Les féveroles sont entre la levée et le stade 2 feuilles.



Sitone du pois (*Sitona lineatus*)

Observations

La présence de sitones est observée sur cinq parcelles de féveroles de printemps, à la note de 1 (1 à 4 encoches par plante) pour quatre parcelles (Calvados, Eure, Seine Maritime), et de 3 (plus de 10 encoches par plante) pour une parcelle (Seine Maritime).



Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil indicatif de risque

Sur **féverole de printemps**, le seuil de risque est atteint lorsque toutes les feuilles portent des encoches.

Analyse de risque

Le risque est moyen.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA61, CA76, Coopérative de Creully, FREDON Basse Normandie

Les parcelles **de féveroles de printemps** sont dans la période de risque. Le temps pluvieux annoncés devient moins favorable à l'activité des sitones.

Les parcelles de féveroles de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance de la présence de sitones jusqu'au stade 6 feuilles.



François D'Hubert – CA76

Maladies de la féverole

Aucune maladie n'est signalée sur les parcelles de féveroles de printemps suivies au sein du réseau.

Prochain BSV le 6 mai 2020

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec :

DRAAF Normandie, Chambre d'Agriculture Régionale de Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA14, CA27, CA61, CA76, Coopérative de Creully, FREDON
Basse Normandie